

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE VAL-DES-SOURCES

À une **séance extraordinaire** du Conseil de la Ville de Val-des-Sources tenue ce **13e jour du mois de juin 2022**, à la Salle du Conseil, à compter de 18 h 30. Sont présents :

- monsieur le maire Hugues Grimard
- madame Isabelle Forcier, conseillère au poste numéro 1
- madame Andréanne Ladouceur, conseillère au poste numéro 2
- monsieur René Lachance, conseiller au poste numéro 3
- madame Caroline Payer, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6

Est absent :

- monsieur Jean Roy, conseiller

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire.

Sont également présents :

- monsieur Georges-André Gagné, directeur général et greffier-suppléant

Il est donc procédé comme suit :

#### **2022-188**

##### **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Isabelle Forcier, appuyée par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

**QUE** l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que rédigé.

Adoptée

#### **PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER DE LA VILLE DE VAL-DES-SOURCES AU 31 DÉCEMBRE 2021**

Monsieur Joël Minville de la firme comptable Groupe RDL, fait la présentation du rapport financier de la Ville de Val-des-Sources pour l'année 2021, lequel est déposé officiellement aux membres du Conseil.

#### **2022-189**

##### **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2021**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Caroline Payer et résolu :

**D'ADOPTER** le rapport financier de l'année 2021, présenté par Joël Minville de la firme Groupe RDL.

Adoptée

**2022-190**

**ADOPTION DE LA POLITIQUE MUNICIPALE DE QUALITÉ DE VIE DES ÂÎNÉS (MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂÎNÉS)**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Val-des-Sources s'est donné comme objectif de prioriser les aînés ainsi que les services qui leur sont offerts;

**CONSIDÉRANT QU'**en 2014 la Ville a adhéré au programme Municipalité amie des aînés (MADA);

**CONSIDÉRANT** avoir entendu les préoccupations des aînés et la possibilité de développer un plan d'actions qui couvre tous les aspects de leur vie pour améliorer leur quotidien;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Val-des-Sources désire actualiser la politique des aînés et qu'une révision complète de celle en place a été effectuée;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Caroline Payer, appuyée par la conseillère Isabelle Forcier et résolu :

**QUE** la Ville de Val-des-Sources adopte la nouvelle politique municipale de qualité de vie des aînés (Municipalité amie des aînés).

Adoptée

**2022-191**

**MANDAT POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA HALTE VR**

**CONSIDÉRANT QUE** le projet d'aménagement d'une halte pour véhicules récréatifs aux abords du puits minier;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Andréanne Ladouceur, appuyée par la conseillère Isabelle Forcier et résolu :

**QUE** la Ville de Val-des-Sources mandate la compagnie Excavation Jimmy Fréchette pour un montant de 51 750,00\$, plus les taxes afférentes et ce afin d'effectuer les travaux suivants :

- Mise en place des stationnements de VR;
- Mise en place du chemin d'accès menant aux stationnements de VR;
- Mise en place d'un muret de pierres délimitant les espaces de stationnement du chemin piétonnier;
- L'émondage des arbres nuisant au projet ainsi que le nettoyage des branchages et des petits arbres dispersés sur le terrain dans le but de permettre d'étendre de la terre végétale;
- L'aménagement d'une fosse de dérivation pour recueillir et dériver les eaux de ruissellement.

Adoptée

**2022-192**

**EMBAUCHE D'UN OUVRIER QUALIFIÉ D'ENTRETIEN (OCCASIONNEL)**

Il est proposé par le conseiller René Lachance, appuyé par la conseillère Andréanne Ladouceur et résolu :

**QUE** monsieur Michel Valsant soit engagé à titre d'ouvrier qualité d'entretien au statut d'employé occasionnel, et ce à compter du 13 juin 2022 au taux horaire en vigueur à la convention collective des employés syndiqués de la Ville de Val-des-Sources.

Adoptée

**2022-193**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

**QUE** la présente séance soit levée à 19h30.

Adoptée

---

**M. Hugues Grimard, maire**

---

**M. Georges-André Gagné, greffier-suppléant**